

## [École inclusive : qu'est-ce qu'un PIAL ?](#) [1]

Les Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) sont une nouvelle forme d'organisation, créés par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins. Les trois grands objectifs du PIAL sont : un accompagnement défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun ; plus de réactivité et plus de flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement humain dans les établissements scolaires et les écoles ; une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.

[En savoir plus \(Youtube\)](#) [2]

## Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/%C3%A9cole-inclusive-quest-ce-quun-pial>

[2] <https://www.youtube.com/watch?v=CjCQWnOTovQ&feature=youtu.be>